

COMMUNE D'ASSENS

Localité de Bioley-Orjulaz

PLAN 1013

Coordonnées moyennes : 2'535'940 / 1'163'500

Propriétaire : DESPONT Eric**DESIGNATION CADASTRALE**

Parcelle n° 2148 - « Au Brejon »

Habitation et rural n° 1094 573 m²Bâtiment agricole n° 1095 103 m²Bâtiment agricole n° 1160 356 m²Place-jardin 2'773 m²Pré-champ 6'201 m²10'006 m²**SERVITUDES**

84'273 Canalisation publique d'eau (sans plan)

112'242 Passage à pied (sans plan)

135'235 Canalisation souterraine d'électricité (hors plan)

152'445 Droit d'habitation

MENTIONS

152'450 Obligation de rembourser les intérêts selon art. 4 LC

2011/2678 Repère de mensuration

Propriétaires voisins :

Parcelle 2147 NOBS Olivier

Parcelle 2304 NOBS Olivier

Parcelle 2359 NOBS Olivier

Parcelle 2452 NOBS Philippe

Zone du village A (env. 2'240 m²) et zone agricole (env. 7'776 m²)

Secteurs de protection des eaux : Au et üB / Degré de sensibilité au bruit : III

Note au recensement architectural pour le bâtiment ECA n° 1094 : 3 / pour les bâtiments ECA n° 1095 et 1160 : aucune

- - - - - Limite des constructions selon l'art. 36 de la loi sur les routes

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier

OBJET DE LA DEMANDE**Démolition du bâtiment ECA n° 1095 et démolition partielle du bâtiment ECA n° 1160 (silo-tranchée)****Construction d'un hangar agricole avec garage et place de lavage**

Niveau du rez-de-chaussée : 595.45 m

Création d'une rampe intérieure (liaison avec le bâtiment ECA n° 1160)

Panneaux solaires photovoltaïques

EU à raccorder sur la fosse existante / EC à raccorder au collecteur communal existant

Pose de sondes géothermiques pour le chauffage de l'habitation existante (profondeur : 200 m.)**Demande de mise en conformité pour la pose d'un poulailler mobile****Déroptions au règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions :**

- art. 2.10 (surface constructible)
- art. 3.3 (distances entre bâtiments)

Détails : voir plans de l'architecte

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Sébastien Hämmerli / Inés Sancho Dupraz

Ingénieurs géomètres brevetés

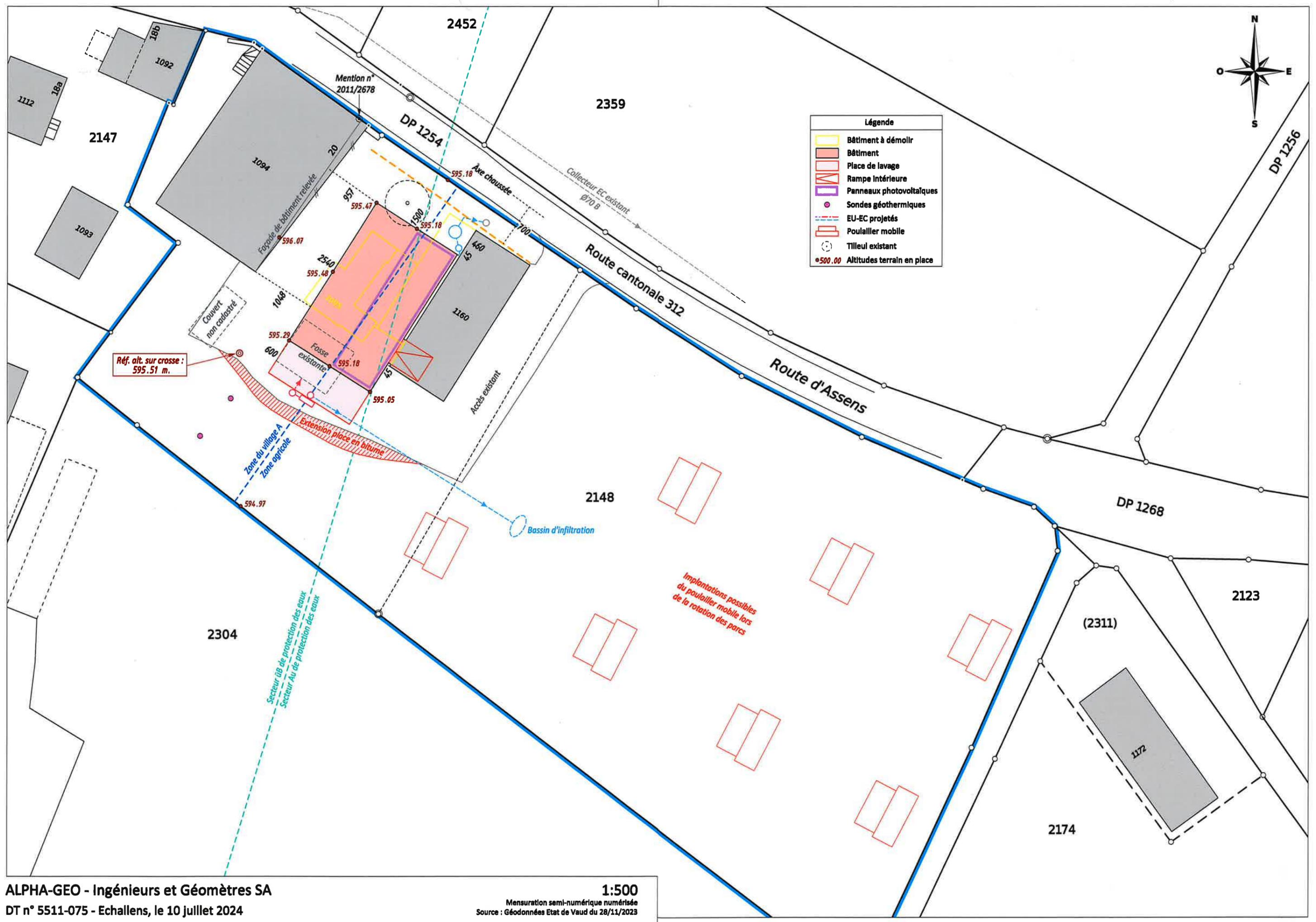


Le propriétaire :

Echallens, le 10 juillet 2024



Légende	
	Bâtiment à démolir
	Bâtiment
	Place de lavage
	Rampe intérieure
	Panneaux photovoltaïques
	Sondes géothermiques
	EU-EC projetés
	Poulailler mobile
	Tilleul existant
	Altitudes terrain en place



Réf. alt. sur crosse : 595.51 m.

Zone du village A
Zone agricole

Secteur UB de protection des eaux
Secteur AU de protection des eaux

Bassin d'infiltration

Implantations possibles
du poulailler mobile lors
de la rotation des parcs